

Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 10 Joumada I 1448
21 Octobre 2026

N° 130

42^{ème} année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés	
Homologation de résolutions	3195
Fonds de Commerce	
Vente et location de fonds de commerce.....	3196
Associations, Partis, Syndicats et Syndics	
Constitutions	3199
Actes Judiciaires	
Ventes aux enchères publiques	3200
Avis aux créanciers.....	3200
Convocations	
Sociétés anonymes	3200
Divers	
Avis au public.....	3203

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

«LE MOTEUR S.A»

Capital social : 3 000 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Chargaia 1 - 2035 Tunis Carthage

MF : 02167/H/A/M/000

RC : B18161996

En vertu du Conseil d'Administration en date du 03 Juillet 2026, enregistré à la Recette des Finances à la Chargaia, en date du 31 Août 2026, sous le n°26811424, quittance n°M099675, dont un exemplaire déposé au Registre National des Entreprises le 12/10/2026, il a été décidé :

- de renouveler le mandat du Directeur Général Monsieur Imed GHARBI pour une durée d'une année, prenant effet à compter de ce jour et lui délègue tous les pouvoirs qui lui a été précédemment confiés.

- de désigner Monsieur Imed GHARBI en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société Le Moteur SA, pour une durée d'une année qui s'achèvera à l'issue de l'AGO appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026.

En vertu de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 03 Juillet 2016, enregistré à la Recette des Finances à la Chargaia, en date du 31 Août 2026, sous le n°26711423, quittance n°M099674, dont un exemplaire déposé au Registre National des Entreprises le 12/10/2026, il a été décidé :

- de renouveler et de nommer les mandats des Administrateurs, Monsieur Imed GHARBI, Madame

Nesria MEMMI et la société IDM représentée par Madame Nesria MEMMI pour trois ans s'achevant avec l'approbation des comptes de l'exercice 2028 et de nommer Monsieur Kais KRIMA nouvel Administrateur pour la même période.
2026403581SANB2

Nomination des membres du conseil d'administration

Nomination d'un commissaire aux comptes

Nomination d'un Président Directeur Général

Société SETINVEST

Société Anonyme

Au capital de 5.833.130 dt

Siège Social : Rue lac LOCHNESS, immeuble les Arcades Les Berges du Lac B.P. 34 - 1053 TUNIS

IU : 0312074D

M.F. 0312074 DAM 000

1) Par décision du 22 Juin 2026, procès-verbal enregistré à la Recette des finances du lac, le 23 Juin 2026 sous le n°26705106 Q. n°M061589, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires a décidé de :

- Nommer, pour les années 2026, 2027 et 2028 les membres du conseil d'administration suivants :

- Mr. Abderraouf AMOURI,

- Mlle Rim AMOURI,

- Mme Dorra AMOURI HAMZA,

- La Société Escal

- La Société Hasdrubal Thalassa Hôtels

- Nommer le cabinet Zahaf et Associés comme commissaire aux comptes pour les années 2026, 2027 et 2028.

2) Par décision du 22 Juin 2026, procès-verbal enregistré à la Recette des finances du lac le 23 Juin 2026, sous le n°26705107 Q. n°M061592, le conseil d'administration nomme Monsieur Abderraouf AMOURI, titulaire de la cin 04753390, en tant que Président Directeur Général de la société pour la durée de son mandat

d'administrateur, qui finira avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire relative à l'exercice 2028 qui se tiendra au plus tard le 30 Juin 2028, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus et nécessaires pour lui permettre d'administrer la société conformément aux statuts de la société et au code des sociétés commerciales.

Dépôt : Ont été déposés au Registre National des Entreprises :

Une copie originale du procès-verbal de l'A.G.O indiqué ci-dessus le 22/07/2026, annonce n°2026119801 sur BORN n°181.

Une copie originale du procès-verbal du Conseil d'Administration indiqué ci-dessus le 27/08/2026, annonce n°2026134942, BORN n°216.

2026403595SANB2

Nomination des membres du conseil d'administration

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Renouvellement du mandat du Président Directeur Général

Société d'Exploitation Touristique Société Anonyme

Au capital de 10.000.000 dt

Siège social : Rue lac LOCHNESS, immeuble les Arcades Les Berges du Lac B.P. 34 - 1053 TUNIS

IU.: 0001781W

M.F : 01781 W AM 000

1) Par décision du 18 Mai 2026, procès-verbal enregistré à la Recette des finances du lac, le 09 Juin 2026 sous le n°26704649 Q. n°M057142, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires a décidé de :

- Nommer, pour les années 2026, 2027 et 2028 les membres du conseil d'administration suivants :

- Mr. Abderraouf AMOURI,

- Mlle Rim AMOURI,

- Mme Dorra AMOURI HAMZA,

- La Société Escal

- La Société SETINVEST

- Renouveler le mandat du commissaire aux comptes la société FINOR pour les années 2026, 2027 et 2028.

2) Par décision du 18 Mai 2026, procès-verbal enregistré à la Recette des finances du lac le 9 Juin 2026, sous le n° 26704650 Q. n°M057146, le conseil d'administration renouvelle le mandat de Monsieur Abderraouf AMOURI en tant que Président Directeur Général de la société pour la durée de son mandat d'administrateur, qui finira avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire relative à l'exercice 2028 qui se tiendra au plus tard le 30 Juin 2028, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus et nécessaires pour lui permettre d'administrer la société conformément aux statuts de la société et au code des sociétés commerciales.

Dépôt : Ont été déposés au Registre National des Entreprises :

- copie originale du procès-verbal de l'A.G.O. indiqué ci-dessus le 22/07/2026, annonce n°2026119443 sur BORN n°181.

- copie originale du procès-verbal du Conseil d'Administration indiqué ci-dessus le 24/08/2026, annonce n°2026133809, BORN n°213.

2026403596SANB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé daté du 2/9/2026 et enregistré à la recette des finances de la Goulette le 7/9/2026 sous le N°26207186 quittance N°92055, la société «farma» identifiée sous le numéro unique T488496, a vendu à la société «Hafsi last minute voyage» identifiée sous le numéro unique 1897895Q le fonds de

commerce situé au N°201 avenue Habib Bourguiba centre commercial el khalil au magasin 8 et 9 le kram Est Tunis.

Ce fonds de commerce destiné à l'exercice de l'activité d'agence de voyage avec ses éléments matériels et immatériels.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur. Monsieur Hafsi Soudani à l'adresse du fonds de commerce indiquée ci-dessus.

Le délai d'opposition est de vingt jours à compter de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achourouk le 16/9/2026.

2026R03040FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte de cession daté du 28-09-2026 enregistré à la recette des finances Hammamet, le 29-09-2026 quittance n°M141263 enregistrement n°26206066, M. Bilel Trabelsi, titulaire de la C.I.N n°14415546, a renoncé au profit de son frère Hamdi Trabelsi C.I.N n°15394911 sur la totalité de ses droits de propriété sur le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'av des Nations Unies Hammamet ayant pour activité principale la vente et la réparation de pneumatiques pour véhicules. Les oppositions légales seront reçues à l'adresse du fonds de commerce suscitée.

Cet avis est publié aux journaux la Presse et Essahafa du 20/10/2026.

2026R03045FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Goulette le 14 octobre 2026 sous le numéro 26208304 quittance n°110349, la Société bent elbey trading sa gérante Madame Sana bent yassine Bey (matricule RNE 1771399K) a vendu à Mr Rahmani ben ayachi Farhat le fonds de commerce destiné à tout genre de commerce (actuellement

vente de tout produits alimentaires en gros et en détail et la vente de poulets en détail) sis n°4 rez-de-chaussée du Complexe immobilier «FAROUK» el auina Tunis.

Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT au bureau de Maître Ben Messaoud Salah avocat à la cour de cassation sis au n°13 rue Ali Bach Hamba 1000 Tunis, Matricule fiscal PA1404032K.

Ceci a été publié aux journaux Assabah et le Temps du 20 octobre 2026.

2026R03046FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par A .S.S.P enregistré à la recette des finances de Ouardanine le 09 octobre 2026 quittance n°M023280 n° d'enregistrement 26200762 Mr Mansour Othmane demeurant au 10 boulevard Elmnasria Ouardanine a vendu à Mr Ilaad Elhechimi demeurant à ouardanine la totalité du fonds de commerce vente d'agrément alimentaire par détail sis à la rue Habib Bourguiba ouardanine inscrit au registre du commerce sous le n°B0616294 avec tous ses éléments incorporels.

Toute opposition doit être reçue chez le vendeur au 10 boulevard Elmnasria ouardanine dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette vente a été publiée au journal Echourouk du 21/10/2026.

2026S01399FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un contrat de vente en date du 17/09/2026 enregistré à la recette des finances Sousse reçu numéro 1055173 enregistrement numéro 26204494 en date du 01/10/2026, Mr Walid ben Fathi Braham a vendu à Mm Lilia bent Yousef ben Abdelaziz Torkhani tout le fonds de commerce sis à la rue rabat Sousse consistant en un local destiné à des activités d'informatiques.

En foi de quoi toute opposition à cette vente doit être présentée au cabinet du maître afa Zaghdoudi sis à l'avenue Tahar Sfar immeuble Karbiaa n°24 Sousse, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne. Un avis similaire est paru aux journaux ECHOUROUK et LE QUOTIDIEN en date du 15/10/2026.

2026S01402FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 6/10/2026 enregistré à la recette des finances Rue 3 Septembre 1934 à Sousse le 12/10/2026 quittance N° M084654 enregistrement N°26202223 Monsieur Hamadi Elomrani demeurant à cité elharik ksité Sousse Titulaire de la C.I.N N°08531185 a vendu à Madame Hajer Ben Amor demeurant 5 avenue 3040 cité elgodrane Sousse Titulaire de la C.I.N N°09255592 le Fonds de commerce destiné à la vente de produits alimentaires situé Immeuble Ben Kahla Av Abou Hamed elgazali Sousse avec ses éléments corporels et incorporels.

Toutes oppositions sur le prix de vente sont déposées au domicile élu chez Maître Hichem Hadj Mabrouk Avocat à l'Avenue Ibn Eljazar Sousse dans le délai de 20 jours.

Cette annonce a été publiée au Journal Echourouk du 14/10/2026.

2026S01404FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte enregistré à la recette des finances BARDO en date du 03/04/2026 sous le numéro d'enregistrement 2620100463 quittance N° M029624 représenté par Madame RIAHI Latifa titulaire de la carte d'identité nationale N°00379280 délivrée à Tunis le 24/04/2024 a vendu à Mr ROUBBI ATEF titulaire de la carte d'identité nationale 09502108

délivrée à Tunis le 02/11/2023 L'intégralité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels situé au 61 avenue HABIB BOUGATFA BARDO et consistant en un RESTAURANT et une publication au niveau du journal CHOUROUK du 18/09/2026.

2026403579FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP daté du 08/10/2026 enregistré à la RF Douar Hicher le 09/10/2026 sous le n°26202424 reçu n°M071915, Mr Amir Soufi (CIN n° 04726191) a vendu à Mme. Khadija Abidi (CIN n°00727869), la totalité du fonds de commerce consistant en la vente de fripe sis à l'Avenue Khaled Ibn Al Walid, Douar Hicher - Manouba. Les oppositions seront reçues entre les mains de vendeur Mr. Amir Soufi à Ardh Boulsen, Cité 25 Juillet - Tunis dans un délai de 20 jours à dater de la publication de la présente annonce au JORT. Cet avis a été publié dans le journal La Presse en date du 21/10/2026.

2026403584FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte en date du 02/10/2026, enregistré à la Recette des Finances El Menzah VI le 07/10/2026, sous le numéro 26216500, quittance n° M115670, Monsieur Mohamed Ben Salah LASILAA, de nationalité tunisienne, titulaire de l'identifiant fiscal 1940741 W et de la CIN n°05728019, demeurant à Résidence El Amira, Ch. B, 5, Rue Mohamed Rached El Baji, El Nasr 2, Ariana, a cédé à Monsieur Mohamed Taïeb Ben Chehab EL KASSAB, de nationalité tunisienne, titulaire de la CIN n°07492444, demeurant à Résidence El Yasmine, El Nasr 2, Ariana, un fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité comme café de première catégorie, sis à la Rue El Hédi Nouira, Résidence El Banafsej, El Nasr 2, Ariana.

Les oppositions relatives audit fonds de commerce seront reçues dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal «LA PRESSE» le 20/10/2026.

2026403589FCCC2

Avis

Par un premier acte notarié daté du 23 décembre 2015, enregistré à la Recette des Finances Rue du Paradis à l'Ariana le 21 Janvier 2016 - Quittance n°MO09297. Mme Néfissa Bent Béchir Ben Ali BOUZAIANE a fait donation à sa fille Meriem, Nour El Houda Bent Mohamed Mouldi Ben Mohamed Ethèni MILED de la totalité de la nue - propriété du fonds de commerce comprenant tous les éléments matériels et immatériels objet de la pharmacie dite «Pharmacie du Passage» sise au 40, Rue du Ghana à Tunis.

Le local de ladite pharmacie fait l'objet du contrat de location par acte SSP enregistré à Tunis, Recette des Actes Civils le 17 décembre 1970 N°: 830 - Volume A.

Par un deuxième acte notarié daté du 24 Mars 2026, enregistré à la Recette des Finances à l'Ariana le 29 Avril 2026 -Quittance : n°MO49358, Mme Néfissa Bent Béchir Ben Ali BOUZAIANE a fait donation à sa fille Meriem, Nour El Houda Bent Mohamed Mouldi Ben Mohamed Ethèni MILED sus - nommées, de la totalité de L'Usufruit du fonds de commerce visé ci - dessus.

Toute opposition éventuelle pourrait être déposée entre les mains de l'acquéreuse du fonds de commerce objet du présent avis et à l'adresse de la pharmacie mentionnée ci-dessus dans un délai de 20 jours à compter de la publication dudit avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au Quotidien du 21 octobre 2026.

2026403592FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé, rédigé le 30/09/2026, légalisé auprès de la municipalité de La Goulette le 05/10/2026, enregistré à la recette des finances de La Goulette le 09/10/2026 quittance numéro M108617 enregistrement numéro 26208189, la Sté AWJAN SUARL dont le capital 1000DT identifiant unique 1726898V siège social N°17 Avenu Habib Bourguiba Aouina Tunis 2045, a vendu à Mme MAY BELHADJ YOUNES titulaire de la carte d'identité N°05498279 délivrée le 20/06/2022 demeurante 11 Avenue Habib Bourguiba Aouina Tunis la totalité d'un fonds de commerce (engagé dans l'activité de vente de prêt-à-porter et de chaussures exploité au local situé à La Résidence Aouina Centre avenue HABIB BOURGUIBA cité Tayeb Mhiri Aouina TUNIS (N°42 actuel et 17 ancien).

Toute opposition doit être signalée à l'adresse du bureau de la rédactrice du contrat Maître KAWTHAR GHARBI situé au N°23 Rue Lac De La Marine Les Bergès Du lac 1 Tunis, dans un délai de vingt (20) jours au maximum à compter de la date de parution du présent avis au Journal Officiel De La République Tunisienne.

Un avis similaire a été inséré au quotidien ESSABEH le 20/10/2026 page 12 émission 24714.

2026403593FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente légalisé en date du 15/06/2026 et enregistré à la Recette des Finances de l'Avenue de l'Indépendance Bardo le 17/06/2026, sous le numéro 26202726, quittance n°M048500, modifié en vertu d'un acte complémentaire daté en octobre 2026, établi par Maître Mourad Ramdani, notaire, et son assesseur Mme Awatef Madouri, Mme Rachida

Harbaoui a vendu à M. Mohamed Barani la totalité du fonds de commerce exploité dans l'activité de restaurant et salon de thé, sis au 72, Avenue de l'Indépendance, Bardo, Tunis.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds de commerce pendant un délai de vingt et un (21) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié dans les journaux "Achourouk et Le Quotidien" en date du 21/10/2026.

2026403594FCCC2

Location gérance libre

Location-gérance d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 15/09/2026, enregistré à la recette des Finances de la Marsa le 5/10/2026 sous le numéro 26306774, quittance n°128612, Mme Fatiha Marfouk, commerçante, ayant le matricule fiscal n°1680812/W demeurant au 2, rue Uranium, avenue Ibn Jazar, la Marsa ouest, a donné en location gérance à Mme Najia Kamel, titulaire de la CIN n°11621594, demeurant à cité Achlaw, Almzouna, Sidi Bouzid, un fonds de commerce d'une Pizzeria, exploité dans le local situé au 63, rue Ibn Jazar, la Marsa, Tunis, et ce, pour une durée de deux ans à compter du 1/09/2026 renouvelable par tacite reconduction.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et Le Quotidien du 20/10/2026.

2026R03042FCCC3

GERANCE LIBRE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/09/2026 enregistré à la Recette des Finances à Mégrine, le 18/09/2026, Quittance N°M075983, Enregistrement N°26307309, La

Société EL-MAZRAA Locataire, dont le Siège Social est à POULINA, GP1 KM 12, Ezzahra, Ben Arous, Identifiant unique n°0035723T, donne en gérance libre à Madame Dorsaf NAOUALI, numéro CIN 07183881, demeurant à Ksibi cité Essalam, Morneg, Ben Arous, un fonds de commerce destiné à la vente de viande de volailles et dérivés et des produits emballés, situé à l'avenue Ahmed TLIL n°08 bis, Mégrine Jawhara, Mégrine, à compter du 01/10/2026.

Cet avis est publié au Journal Le Quotidien le 16/10/2026.

2026R03043FCCC3

LOCATION-GERANCE D'UN FONDS DE COMMERCE

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 31/08/2026, enregistré à la Recette des Finances d'Al-Khawarizmi à Kairouan, le 16 septembre 2026, sous le reçu n°M082296 et le numéro d'enregistrement 26303770, Monsieur Kamel Ben Hamda AL Awani a donné en location à Monsieur Abderrahim Ben Kamel jaouadi le fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels; exploité en tant que débit de boissons, sis Nommé diwan avenue Ibn Al-Aghlab à Kairouan.

Les oppositions sont reçues dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République tunisienne et dans les quotidiens, à l'adresse du fonds de commerce susmentionné.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 15/10/2026.

2026S01400FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous signé privé, enregistré à la recette des finances de Mateur le 14/09/2026, quittance n°M055422 et enregistré sous le N°26302219 Mr Mondher ben salem

elmejri, a loué à la société FLEXIBLE MS au nom de son représentant juridique Md Dalila bent ammar binsaad la totalité du fonds de commerce sis à la route Menzel Bourguiba en face du Télécom Tunis à un prix de location annuelle trois mille six cent Dinars Equivaux à un prix de location mensuel de trois cent dinars.

Le représentant juridique de la société FLEXIBLE MS accepte les oppositions durant les 20 jours à partir de la date de publication au JORT à son domicile sis au 21 rue elyasmine Menzel Bourguiba Bizerte.

Rq : L'annonce est publiée au journal «Echourouk» le 06/10/2026 page 14 et au journal «Le Quotidien» le 06/10/2026 page 22.

2026403583FCCC3

LOCATION D'UN FONDS DE COMMERCE

En vertu d'un contrat de location d'un fonds de commerce en date du 09/10/2026, enregistré à la Recette des Finances de Mornaguia le 19/10/2026, sous le numéro 26302082, quittance n°M062125, Madame Saïda Bent Mohamed Salah Majdoub, a donné en location gérance libre la totalité du fonds de commerce exploité en tant que local de vente de lunettes, sis au 77, Avenue Habib Bourguiba, Mornaguia - Manouba, à la société Taha V Optic Plus S.A.R.L. en cours de constitution, représentée par sa représentante légale Madame Saïda Majdoub, pour une durée d'une année renouvelable, à compter du 01/10/2026.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds de commerce sus-indiqué dans un délai de vingt et un (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié dans les journaux Achourouk et Le Quotidien en date du 21/10/2026.

2026403588FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Liens Familiaux

Siège : Immeuble El Farah, Appartement n°4, 46, Cité El Khadra, Tunis.

Objectifs :

- Contribuer à la prise en charge de la famille, au soutien de sa stabilité sociale et morale, ainsi qu'au renforcement des valeurs de solidarité et d'entraide au sein de la société, dans le cadre de la coopération et de la coordination avec le Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées, ainsi qu'avec les services et structures compétents.

- Contribuer à la prise en charge matérielle et éducative des enfants, ainsi qu'à leur intégration, en coordination avec les structures concernées.

- Contribuer au renforcement des valeurs de solidarité familiale et au développement des compétences des femmes et des enfants, en coordination avec les structures publiques et privées concernées.

- Contribuer au soutien et au développement des enfants scolarisés dans les écoles rurales ainsi que des femmes vivant en milieu rural.

Les membres :

- Présidente de l'association : Chaima ERFAI.

- Secrétaire générale : Arbia BOUSSIDI.

- Trésorier : Mouhamed ZAGDOUDI.

- Membre chargé de la communication et du marketing : Bouchra BELKHIR.

- Membre chargé des relations publiques et de la coordination : Hajer AYARI.

2026R03038APSF1

Constitution de syndicat

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive, daté le 29/05/2023 enregistré à la recette des finances de Yasminette le 02/11/2023 Quittance n°M051227 enregistrement n°23704067.

Il a été constitué le syndic comme suit :

Nom : Syndicat Médina centre

Adresse : Nouvelle Médina 03.

Membre :

Présidente : Mme Rim Chrigui

Trésorier : Mr Adel Abdallah

Membre : Mohamed Ksantini.

2026R03041APSF1

Constitution du Syndicat des copropriétaires de la Résidence Ennakhil 2

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 5 octobre 2025 au siège du syndic, enregistrée à la recette des finances de la Marsa le 3 juillet 2026, sous le n°26704485, dont une copie a été transmise à la chargée de la gestion des affaires courantes de la municipalité la Marsa afin de l'informer de la constitution du syndic dénommé «le syndic de copropriétaires de la résidence Ennakhil 2» sis à la Rue Koweit, Cité Erriadh la Marsa. Ont été élus membres du bureau : Présidente Mme Ines Lachanani épouse Essihili, Le secrétaire général : Mr Fehmi Elbehi, Trésorière : Mme Souad Jebali et le chargé des affaires de l'environnement Mr Mohamed Karim Lejri.

2026R03047APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association «Earth» pour les arts et la Culture.

Siège : Résidence El Misk
appartement A32 Jardins El Menzah
2 - Mnihla 2094.

Objet : Association culturelle

Objectifs :

1. Contribuer à faire connaître la culture tunisienne, spécialement sa musique et son patrimoine.
2. Contribuer au soutien des initiatives et des manifestations culturelles, et favoriser la participation et les échanges artistiques.

Les membres :

- 1- Président : Hamza SAMET
- 2- Secrétaire général : Jamel Eddine BARBIROU
- 3- Trésorier : Ikbel Malek.

2026403582APSF1

Constitution du bureau syndical de la résidence «PHOENIX»

L'adresse : Ennasr ; Rue Bchira Ben Mrad

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 04 Avril 2026 et enregistré à la recette des finances EL MENZAH 6 à la date du 3 juin 2026 Tunis, sous la N°26704108, quittance N°066868 il a été constitué le bureau syndical des propriétaires de la résidence «Phoenix» Le Bureau se compose comme suit :

Président : Mr Mohamed Ben Ayed

Secrétaire général : Mr Walid Belhafi

Trésorier : Mr Mohamed Boussarsar

Membres :

Mr Moez Ben Messaoud

Mme Hayet Tekaya.

2026403597APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Adjudication

Le créancier poursuivant : Dziri Feyeze, titulaire de la C.I.N n°11070981, directeur de la société, sis à la route de sokra km 4 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Turki Makram, Avocat à la cour de cassation sis à la rue Aboulkacem Echebbi Immeuble Ellissa centre 2ème étage n°203 Sfax titulaire de la C.I.N n°05319141.

Créancier saisi : Afsi Mohamed, titulaire de la C.I.N n°03168037 sis à la route de l'aéroport km 9 Sfax, son local de renseignement cabinet de son avocat Sarbèji Khaled immeuble Sfax city avenue patrice Lumumba Sfax.

Mise à prix : Est fixée par Monsieur Mohamed Najib Kessentini l'expert auprès du tribunal de 1ère instance de Sfax, à 7.150.000d en exécution de l'ordonnance sur requête N°23147 en date du 10/06/2026.

Immeuble saisi : la saisie est faite par l'huissier notaire Monsieur Louati Naceur selon PV n°10010 du 17/08/2026 convoqué le 04/09/2026, sur le dixième (1/10) dans l'indivision d'un appartement en 1er étage sis à la route de l'aéroport km9 elhajeb Sfax comportant un petit hall pour la réception une salon et 3 chambres, d'une superficie générale de 130.17m² distribué entre superficie intérieure de 118.144 m² et un balcon de 11.73 m², l'entrée sera du coté sud-est à travers un passage de largeur de 2m et des escaliers amenant à l'appartement.

Date de l'adjudication : Mercredi le 25/11/2026 à 9 h du matin et suite à la salle de vente aux enchères publiques du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 sis au 4 rue ahmed aloulou à coté de la CNSS Sfax.

Condition de l'adjudication :

Pour toute participation à l'adjudication il faudra la consignation du 1/3 de la mise à prix et tout adjudicataire doit être assisté par un avocat, de même tout adjudicataire de

nationalité étrangère doit être autorisé préalablement par monsieur le gouverneur concerné.

La visite de la dite propriété est effectuée tous les jours de la semaine pendant les heures du travail.

2026X01432VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

En vertu de l'ordonnance sur requête n°34004 en date du 28/09/2026 rendue par M. le Président du TPI de Monastir Lotfi Grouz a été désigné liquidateur de la succession du défunt Khalifa ben al anes à l'effet de la conserver, de l'administrer, d'en dessaisir les héritiers et d'établir un projet de partage entre les héritiers.

Les créanciers sont invités à inscrire leurs créances dans un délai de 30 jours à compter de la date de parution du présent avis au JORT au bureau sis à l'adresse suivante : avenue Hsouna el Ayachi immeuble ben Ahmed 4000 Sousse. Tél : 98404706.

2026S01403VEPA2

CONVOICATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires

SAI SICAR

Société anonyme

Au capital de 9.000.000 Dt

Siège social : Rezig center bloc C, Mégrine, gouvernorat de Ben Arous

Identifiant Unique : 1927497 Y

Les actionnaires de la SAI SICAR sont convoqués à la réunion de l'assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 17/11/2026 à 10h00 au siège social sis à Rezig Center bloc C Mégrine, Ben Arous à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Augmentation du capital par versement d'espèces.
- 2- Lecture et approbation des rapports spéciaux du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

3- Suppression du droit préférentiel de souscription

4- Modification corrélative des statuts

5- Mise en conformité des statuts.

6- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le projet des résolutions et les rapports spéciaux du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont mis à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2026R03037SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE REGIONALE DE TRANSPORT DU KEF - S.A

Capital social : 333 MD

RC : B126371997

Matricule fiscal : 014603WAM000

Messieurs les actionnaires de la société régionale de transport du KEF sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu, vendredi le 13 novembre 2026 à 9h au siège social de la société, avenue Mongi Slim el Kef, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du retard dans la tenue de l'Assemblée.
2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2025.
3. Approbation des états financiers relatif à l'exercice 2025.
4. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025.
5. Quitus aux administrateurs relatif à l'exercice 2025.
6. Affectation des résultats relatif à l'exercice 2025.

7. Fixation du montant des jetons de présence.

8. Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices des années 2026, 2027 et 2028.

9. Questions diverses.

2026R03039SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

S.A MONASTIRIENNE

Capital : 1.029.180 DINARS

Siège social : route du port - 5018 Monastir

Matricule fiscal : 004428TPM000

CNSS : 00352 - 61

Messieurs les actionnaires de la société Anonyme Monastirienne sont convoqués en assemblée Générale Ordinaire le 17/11/2026 à 9 H au siège de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes

- Examen et approbation des comptes de l'exercice 2025

- Quitus aux administrateurs

- Affectation des résultats

- Questions diverses.

2026S01401SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire le 13 Novembre 2026

Actifs Précieux APEX S.A

Capital social : 8 928 150 Dinars Tunisiens

IU : 1451581A

Siège social : Usine : Zone Industrielle Zriba 4 Zaghouan

Les actionnaires de la société Actifs Précieux APEX S.A sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire le 13 Novembre 2026 au siège de la société ATD SICAR sis à Immeuble Regency - Bloc A. Rue Lac Léman les Berges du Lac à partir de 09H:30 pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le délai de convocation de l'assemblée;

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'année 2025 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025 ;

4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025 ;

5. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et suivants et l'article 475 du CSC ;

6. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2025 ;

7. Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;

8. Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2025 ;

9. Pouvoir pour formalités.

2026403580SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Des actionnaires du 20/11/2026

Société Tunisienne de l'Industrie Laitière «STIL»

(En cours de liquidation)

Société Anonyme

Capital : 17000.000 dinars

Siège : Siège de la BNA rue de la Syrie - Tunis

Matricule fiscal : 2428K/A/M/000

N° Affiliation CNSS : 35699-3

Messieurs les actionnaires de la STIL en cours de liquidation sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 20 novembre 2026 à 10h au siège du liquidateur, la BNA rue de la Syrie Tunis salle n°514, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du liquidateur relatif aux travaux d'avancement des opérations de liquidation de la STIL pour les années 2024 et 2025

- Examen et approbation des états financiers de la société arrêtés au 31.12.2024 et 31-12-2025
 - Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers des années 2024 et 2025
 - Quitus au liquidateur.
 - Prolongation du mandat du liquidateur.
- 2026403585SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

La Société WEVIOO, société anonyme au capital social 2 642 950 dinars immatriculée au registre national des entreprises sous le numéro 0750270V dont le siège social est sis Lot 31 zone industrielle Chotrana II Ariana.

Les actionnaires sont convoqués pour la tenue de l'assemblée générale extraordinaire le samedi 14 novembre 2026 à 9 h au siège social de la société sis lot 31 zone industrielle Chotrana II - Ariana à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport du conseil d'administration concernant l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription;
2. Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription;
3. Décision relative à l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription (le cas échéant, montant, modalités et conditions) ;
4. Modification de l'article 6 des statuts relatif au capital social;
5. Questions diverses.

2026403586SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire
Du 25/11/2026
Mediterranean Institute of Technology

SA au capital de 5.550.000 Dinars

I.U : 1322426W

Siège social : Les jardins du Lac II, Les Berges du lac

1053 - Tunis

Les actionnaires de la Société Anonyme dite Mediterranean Institute of Technology «MedTech» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mercredi 25/11/2026 à 15h au siège de la Société sis aux Berges du Lac 2 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du Rapport de Gestion relatif à l'exercice 2025.
2. Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2025.
3. Approbation des conventions réglementées prévue par les articles 200 et suivant et l'article 475 du CSC, au titre de l'exercice 2025.
4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2025 et du rapport annuel de gestion.
5. Affectation des résultats de l'exercice 2025.
6. Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2025.
7. Quitus aux Administrateurs, au Président du Conseil et au Directeur Générale au titre de l'exercice 2025
8. Questions diverses.
9. Pouvoirs pour formalités.

2026403587SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 24/11/2026

Mediterranean School of Business «MSB» S.A

Université Privée

SA au capital de 4 825 000 Dinars

RNE : 0818400F

Siège Social : Les Jardins du Lac 2 Les Berges du lac - 1053 - Tunis

Les Actionnaires de la société anonyme dite Mediterranean School of Business «MSB» sont convoqués

en assemblée générale ordinaire le mardi 24/11/2026 à 15H au siège de la Société sis aux Berges du Lac 2 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du Rapport de Gestion relatif à l'exercice 2025.
2. Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2025.
3. Approbation des conventions réglementées prévue par les articles 200 et suivant et l'article 475 du CSC, au titre de l'exercice 2025.
4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2025 et du rapport annuel de gestion.
5. Affectation des résultats de l'exercice 2025.
6. Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2025.
7. Quitus aux Administrateurs, au Président du Conseil et au Directeur Générale au titre de l'exercice 2025.
8. Nomination des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2026-2027 et 2028.
9. Désignation du Commissaire aux Comptes pour les exercices 2026-2027 et 2028.
10. Questions diverses.
11. Pouvoirs pour formalités.

2026403590SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24/11/2026

Mediterranean School of Business «MSB» S.A

Université Privée

SA au capital de 4 825 000 Dinars

RNE : 0818400F

Siège social : Les Jardins du Lac 2 Les Berges du lac - 1053 - Tunis

Les Actionnaires de la société anonyme dite Mediterranean School of Business «MSB» sont convoqués en assemblée générale Extraordinaire

le mardi 24/11/2026 à 16H au siège
de la Société sis aux Berges du Lac 2
à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour
suivant :

1. Changement de l'adresse du siège
social de la société.

2. Pouvoirs pour formalités.

2026403591SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Mr SGHAIER BEN LABIDI CHEBBI,

Titulaire de la CIN n°03114263

délivrée le 23 octobre 2013 annonce
la perte du titre de propriété de la
maison située à l'adresse 7 Rue 6047
Omrane Supérieur, sous le n°159.641
au nom de dar Chebbi.

Le présent avis a été publié dans les
journaux ACHOUROUK et LE
QUOTIDIEN le 21/10/2026.

2026R03044DIVD2